



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO**DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES**

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 13/12/2023

L.C.R.

Echéance le : 31/01/2024

Magasinier :

CS/SB

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4307380	0165285	1HH1SNPB		Zone Expedition : 03			4932328
Designation	N° Pièce	Quantité ou temps	C	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 4932328 DU 13/12/2023 **							
NUMERO DE COMMANDE : 1HH1SNPB							
E FILTRE GAZOLE AM	1667443680 C39901	1,00	4	20,55	44,00	11,51	11,51
PAPR			4		10,00		-1,15
E FILTRE HUILE PSA	1682953780 C43A06	1,00	4	14,13	44,00	7,91	7,91
PAPR			4		10,00		-0,79
E FILTRE HUILE AM	E149113 C43A03	1,00	4	15,39	44,00	8,61	8,61
PAPR			4		10,00		-0,86
E FILTRE HUILE AM	E149208 C43A08	1,00	4	13,3	44,00	7,46	7,46
PAPR			4		10,00		-0,75
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 31,94							
INFORMATION :							
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS							
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA							
RECEPTION DE VOS COLIS							
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants TVA		Total TTC	
PI : 31,94				acquies sur les débits suivant autorisation de l'Administration			
MO : 0,00				(4) 20,000		38,32	
DIV : 0,00				31,94			
				6,38			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4307380	0165285	4932328
Echéance le : 31/01/2024		
13/12/2023		38,32



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucun paiement d'avance. Les clients doivent nous adresser un chèque ou un mandat-carte en espèces, payable à l'ordre de A3 PRO, dans un délai de 15 jours à compter de la date de facturation. Les clients doivent nous adresser un chèque ou un mandat-carte en espèces, payable à l'ordre de A3 PRO, dans un délai de 15 jours à compter de la date de facturation. Les clients doivent nous adresser un chèque ou un mandat-carte en espèces, payable à l'ordre de A3 PRO, dans un délai de 15 jours à compter de la date de facturation.

RESERVE DE PROPRIETE : Le transfert de la propriété des biens matériels n'est effectué qu'après paiement intégral de la facture et sous réserve de la signature de la facture par le client.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE : En cas de litige, la compétence est attribuée au tribunal de commerce de Béziers.

S 30

STANDE